LE JASEUR SAINT-SAMUR



Volume 2 Mars 2010

Merci

Vous avez été plusieurs à devancer les paiements des taxes municipales, l'objectif est atteint. Aussi en date du 25 février 2010 l'état de la trésorerie est:

Dette temporaire: 0

Emprunt 5 ans: 133 000,00\$

Incaisse : 2 400,00\$

Marge de crédit: 110 000,00\$

Depuis quelque temps nos efforts sont surtout concentrés sur ce dossier.

Zone non accès (955)

fors de la planification avant construction de la 955, le ministère du transport avait acheté ou exproprié des terrains pour une autoroute à double voie. Il avait également prévu construire différents accès à sa future autoroute. fes choses ont changé, le projet d'autoroute: abandonné. fe ministère a encore ces zones de non accès. Nous voulons qu'il rétrocède ces superficies a qui de droit.

<u>Cueillette des déchets</u>

Il y a de plus en plus d'adhérents à la cueillette des matières compostables, il est envisageable de penser qu'une cueillette des matières récupérables et des déchets à enfouir se fasse aux <u>trois semaines</u>. Certaines municipalités envisagent donc cette possibilité. Nous aimerions <u>connaître votre idée</u> puisque les coûts qui sont chargés sur le compte de taxe représentent exactement ce qu'il nous en coûte. Il est raisonnable de penser qu'une cueillette aux trois semaines ferait baisser quelque peu le coût qu'il vous en coûtera à l'avenir.

Bon début de printemps, sans trop de débordement.

Le maire

René Mongrain

AUTOUR DE LA TABLE DU CONSEIL

Mercredi, le 6 janvier 2010

Sont présents : René Mongrain, Denis Lampron, Grégoire Bergeron, Éric Rouleau, Laurent Ratté, Bianca Béliveau, René Bergeron.

03-Adoption des comptes.

Il est proposé par Grégoire Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil approuve, telle que présentée et annexée, la liste des dépenses autorisées et payées totalisant 84 747.42\$, dont 6 138.77 \$ en déboursés directs pour les salaires.

05- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 115 000\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2009 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B dument complétée.

POUR CES MOTIFS,

Sur une proposition de monsieur Éric Rouleau, appuyé par monsieur René Bergeron, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Samuel informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

06- Responsabilité des conseillers.

Denis Lampron est d'avis que la CDSS doit prendre un temps d'arrêt pour repositionner ses actions et revoir son leadership.

Demande l'intervention de la Sûreté du Québec pour surveillance assidue des limites de vitesse dans le rang 2 Est.

Grégoire Bergeron fait état de la situation de la bibliothèque et demande de rencontrer la responsable régionale de la culture, à suivre.

Laurent Ratté fait l'état sur la rencontre avec Avenues Santé Bois-Francs et travaille sur les contrats des employés municipaux.

08- Affaires nouvelles.

M. Mongrain avise les membres qu'on a dû remplacer la pompe du puits du centre. D'autres dépenses sont à prévoir en avril pour en arriver peut être à faire creuser un autre puits.

RAPPEL

Le paiement de taxe était dû pour le 15 février 2010. Simplement un rappel pour ceux qui l'auraient oublié.

GROS DÉCHETS

Il y aura <u>cueillette des gros déchets</u> dans la municipalité, <u>vendredi, le 14 mai 2010</u>, les déchets volumineux comprennent tous les articles qui meublent une résidence et qui ne peuvent pas être déposés dans le bac gris tels que : cuisinière, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle et meuble piscine, toile de piscine, toile solaire et accessoires, branches de 3 pieds et moins attachées en paquets, tapis et prélart roulé, fauteuils, matelas, meubles de patio.

PRENEZ NOTE QUE les réfrigérateurs, les congélateurs, les systèmes de climatisation et les autres appareils contenant des gaz de refroidissement NE SONT PAS RECUEILLIS LORS DES COLLECTES DE GROS DÉCHETS

LE CANCER UNE LUTTE À FINIR

Vous aimeriez payer un luminaire (5,00\$) en hommage à une personne souffrant ou décédée du cancer lors de la marche Le relais pour la vie à Victoriaville le samedi 29 mai 2010? Vous pouvez me contacter : Noëlla Leblanc 353-2713

AVON

Je vends les produits Avon!!!

En vedette cette semaine, mignons petits porte-feuilles pour le cancer du sein juste \$ 3.95 chacun. Dès mercredi j'en aurai en inventaire, réservez le vôtre, c'est pour une bonne œuvre. Tous les profits iront à la recherche alors appelez maintenant pour livraison à domicile. Le printemps arrive à grands pas, j'ai les produits pour les chaises et tables en résine blanche, quantités limitées, réservez maintenant,, nickydanny76@hotmail.com,,,

Nicole Martel 819 353 1726

ÂGE D'OR

Samedi 27 mars 2010 dîner de cabane à sucre à l'Érable Rouge.

Le prix est \$12.00 pour les membres en règle et les non membres \$ 20.00 Pour les inscriptions aviser Réal Gendron 819-225-8412 ou Armande 819-353-2557. Merci et venez vous sucrer le bec.

Des nouvelles de l'école... (février 2010)

En rappel...Le rallye-image «À la ferme» est toujours en vente jusqu'au 15 mars au coût de 5\$ au dépanneur Bergeron et par les enfants de l'école.

Le comité «cour d'école» est au travail. Plus de détails à venir dans les prochaines semaines.

Bonne relâche à tous!



SESSION PRINTEMPS COURS D'AÉROMIX



Mélange d'exercices cardio-militaire, de tae boxe, de step, de ballon suisse, etc.

OÙ: Centre Communautaire Le Samuelois Quand: Mercredi de 19h00 à 20h00

Prix: 78\$/13 cours

Du 17 mars au 9 juin 2010

COURS TONUS MUSCULAIRE

Raffermissement musculaire des fesses, des cuisses et des abdominaux, ainsi que de plusieurs muscles dont vous ignorez l'existence!

Où: Centre Communautaire Le Samuelois

Quand: Lundi de 19h00 à 20h00

Prix: 78\$/13 cours

Du 15 mars au 7 juin 2010



Obtenez 20% de rabais sur le deuxième cours pour une même personne.

Vous devez vous procurer une paire de poids libres et un ballon suisse pour assister au cours.

Inscription dès maintenant! 819-358-5051

CENTRE MULTI-SPORTS



11A, STE-JEANNE D'ARC, WARWICK, QC., J0A 1M0

SESSION PRINTEMPS 2010



INSCRIPTIONS: Les 2 et 4 mars de 9h à 16h et les 6 et 7 mars de 9h à 12h surplace au Centre Multi-Sports ou par téléphone au 819-358-5051.

Pour s'inscrire à une activité **en piscine**, les personnes qui ne résident pas à Warwick doivent se procurer un formulaire d'accueil dans leur municipalité.

Prenez note que des travaux de réparation doivent être effectués bientôt à la piscine. La session printemps peut être écourtée ou allongée selon la date du début des travaux. Profitez donc de la piscine avant sa fermeture!

COURS D'AQUAFORME

Les cours débutent la semaine du 8 mars

ENTR'AÎNÉS

3 matins par semaine, heures variables Venez chercher l'horaire au bureau.

AQUAFORME RÉGULIER

Lundi et Jeudi : 16h30 à 17h30 Lundi et Mercredi : 19h à 20h

AQUAFORME PRÉNATAL

Lundi et Mercredi : 18h à 19h

Exercices préparant à l'accouchement
et favorisant un rétablissement
plus facile après la naissance.

ENTRAÎNEMENT EN LONGUEUR

Lundi et Mercredi : 20h à 21h

Mardi : 17h à 18h

Vendredi : 16h15 à 17h15

Samedi: 8h à 9h

La piscine est divisée en quatre couloirs, selon la vitesse des nageurs. Un moniteur vous propose un programme d'entraînement et

il est disponible pour corriger vos styles de nages.

Tarifs pour l'aquaforme et l'entraînement en longueur :

Adulte: 1 fois/sem.: 44\$ (8 cours) Étudiant: 1 fois/sem.: 36\$ (8 cours)

2 fois/sem.: 64\$ (16 cours) 2 fois/sem.: 56\$ (16 cours) 3 fois/sem.: 72\$ (24 cours) 3 fois/sem.: 66\$ (24 cours)

à la fois : 6,50\$ à la fois : 5,50\$

Vous pouvez combiner les activités. Exemple, vous inscrire 2 fois par semaine et venir à un cours

d'aquaforme et à un entraînement en longueur.

Il est possible de louer la piscine, le gymnase ou notre local de cours de groupe sur la rue St-Louis pour une fête, une équipe sportive... Téléphonez pour plus d'informations ou pour une réservation.

Veuillez prendre note que les cours sont payables à la première semaine et qu'ils ne sont pas remboursables. Un crédit pourra être accordé avec raison valable. Les taxes sont incluses dans nos prix

BRUNCH & BINGO JAMBON FAMILLIALE 28 MARS 10:00 AU SAMUELOIS BRUNCH + UNE CARTE DE BINGO ADULTE 12\$ ENFANT MOINS DE 10 ANS 6\$ LES ENFANTS GAGNANTS AU BINGO

AURONT LE CHOIX DE CADEAUX.

S.V.P. RÉSERVEZ VOS BILLETS!!!



CÉLÉBRATION DE LA SEMAINE SAINTE POUR L'UNITÉ LA FRATERNITÉ :

Vous noterez qu'il y aura cette année une célébration unique pour nos 4 paroisses de l'Unité à chacun des jours de la semaine sainte, soit les : Jeudi Saint, Vendredi Saint et Samedi Saint.

Nous remercions toutes les personnes qui s'impliquent si généreusement dans la préparation de ces célébrations.

Travailler ensemble à la préparation de ces célébrations, rassembler nos communautés, célébrer ensemble, quelle belle façon de rendre concret le nom de notre Unité Pastorale « La Fraternité »... Et faire unité, n'est-ce pas faire Église?

Nous sommes bien conscients, que cela entraîne des déplacements de paroisse en paroisse. Sachant que des personnes n'ont pas de moyens de transport, nous vous invitons à faire du **covoiturage** pour vous rendre dans les autres paroisses. Inviter votre voisine ou voisin...

Nous avons hâte de célébrer avec vous tous!

	STE ANNE DU SAULT	ST ROSAIRE	ST SAMUEL	ST VALÈRE
Jeudi Saint				19h30
1 avril				
Vendredi Saint				
2 avril		15h00	19h30	
Chemin de croix				
Samedi				
Veillée Pascale				
3 avril	20h00			
Dimanche de Pâques 4 avril	9h30	11h00	9h00	10h30
Célébration du Pardon	Dimanche		Mercredi	
Faidon	28 mars		24 mars	

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES: SAMEDI, 3 AVRIL 2010 (Samedi Saint:

pour toutes les familles de l'Unité Pastorale « La Fraternité »

Venez en famille chercher des œufs de Pâques.
Ouvert à tous : préscolaire et primaire.

Nous vous remettrons les consignes sur le perron de <u>l'église de Daveluyville</u> à <u>13h30.</u>
Prendre note que cette activité aura lieu à l'extérieur.
Bienvenue à tous!
Nous vous souhaitons un bon temps Pascal, dans la Lumière du Ressuscité!
L'équipe pastorale de l'Unité « La Fraternité »

INVITATION À LA MESSE CHRISMALE PAR MGR ST-GELAIS:

Mgr St-Gelais invite tous les paroissiens et paroissiennes à participer à la messe chrismale, le **mercredi 31 mars à 19h30, à la cathédrale**. Cette célébration, riche en symboles, nous plonge au cœur même de notre engagement en Église et dans le monde. Soyons nombreux et nombreuses à cette riche expérience de communion.

NOUVELLES DE L'ÉQUIPE PASTORALE

ÉVEIL À LA FOI

Des jeunes de nos quatre paroisses suivent présentement des parcours d'Éveil à la foi, à raison d'une rencontre par mois.

Ils en sont présentement à la quatrième des six rencontres. La dernière étant prévue pour la fin mars début avril.

Les personnes qui ont accepté de les parrainer, en priant pour eux, seront invitées à assister à cette dernière rencontre qui se veut entre autre un retour de toutes les rencontres vécues et un moment de fraternité avec eux .

INITIATION CHRÉTIENNE:

Le parcours d'Initiation chrétienne a débuté en septembre et prendra fin en mai 2010.

Les jeunes et leurs parents ont déjà vécu cinq rencontres et en vivront deux autres au cours du printemps. À travers ces rencontres, ils pourront célébrer le Premier Pardon : à St-Valère, le mardi 16 mars à 18h30 et à Daveluyville, le dimanche 23 mars à 13h00.

Ils célébreront leur première Eucharistie (1ère communion) par petits groupes :

jeudi, 22 avril et mercredi 28 avril 2010, pour les groupes de Daveluyville et mardi , le 27 avril pour le groupe de St-Valère.

<u>La célébration d'accueil des premiers communiants</u> aura lieu le <u>samedi, 15 mai 2010 à l'Église de Daveluyville, à 16h00</u> et le <u>dimanche, 16 mai 2010, à 10h30 à l'église de St-Valère</u>. À cette occasion, nous invitons tous les membres de la communauté à venir prier et célébrer avec eux.

DÉMARCHE CONFIRMATION:

Nous avons entrepris le projet Confirmation depuis le mois de janvier. Cette année, les rencontres ont lieu le samedi matin de 9h30 à 12h00 pour les jeunes de St-Valère, St-Samuel et St-Rosaire et le dimanche matin pour les jeunes de Daveluyville. Nous avons déjà vécu deux rencontres et en vivront encore quatre en plus d'un camp de deux jours au Camp Beauséjour. La Confirmation aura lieu, vendredi, le 14 mai 2010 à 19h30 à St-Valère et samedi, le 15 mai 2010 à 10h30, à Daveluyville.

Tous ces projets se vivent en collaboration avec des parents qui acceptent de relever ce défi. Notre rôle, comme équipe pastorale, c'est de les accompagner, de les préparer dans cette mission. Comme parents, nous sommes bien conscients que c'est quand même très exigeant avec le rythme de vie actuelle. Mais Dieu merci ... ils le font avec cœur. Et Dieu merci... ils sont là!



AVIS AUX MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS DE DAVELUYVILLE

Veuillez prendre notre que l'assemblée générale annuelle de votre Caisse Desjardins de Daveluyville aura lieu :

DATE: DIMANCHE, LE 18 AVRIL 2010

ENDROIT: CENTRE COMMUNAUTAIRE DE

SAINTE-EULALIE 739, des Bouleaux, Sainte-Eulalie

HEURE: 10 H 00



Votre Caisse est heureuse, pour une sixième année consécutive, de lancer le programme de bourses, afin de souligner l'importance des études et d'encourager nos jeunes de notre milieu dans la poursuite de celles-ci.

14 récipiendaires

Six (6) bourses de 100\$ pour les élèves du niveau secondaire. 600 \$
Cinq (5) bourses de 400\$ pour les étudiants du niveau collégial. 2 000 \$
Trois (3) bourses de 800\$ pour les étudiants du niveau universitaire. 2 400 \$

Les formulaires d'inscription sont disponibles dès maintenant sur le site internet de la Caisse Desjardins de Daveluyville ainsi qu'au siège social de Daveluyville et au centre de services de Ste-Eulalie jusqu'au 2 avril 2010.

Pour toute demande d'information, veuillez communiquer avec :

Mme Eve Laplante ou Josianne Nolet au 819-367-2301.



La lettre de présentation

Une lettre de présentation s'apparente à une carte de visite. Elle est la première étape d'une approche dynamique et professionnelle devant inciter mon interlocuteur à lire mon curriculum vitae. Ne pas envoyer de lettre de présentation est souvent perçu comme un signe de manque de professionnalisme, voir de manque d'intérêt pour le poste visé.

La lettre est rédigée sur une page tout au plus, car le lecteur n'a pas le temps de lire un texte trop long. De ce fait, les phrases courtes sont faciles à comprendre et communiquent rapidement mes idées. De plus, il faut inscrire le nom de la personne à qui s'adresse ma demande (ne pas utiliser la formule « à qui de droit »).

Pour l'employeur, la lettre de présentation permet de constater rapidement dans quelle mesure mes compétences répondent à ses besoins et met en lumière ce que je pourrais apporter d'unique et de particulier à son entreprise. Elle crée une première impression positive, attire et retient l'attention de l'employeur et l'incite à en découvrir davantage à mon sujet.

Pour ce faire, ma lettre doit être :

*Originale, adaptée à l'emploi postulé

*Présentée sur du papier de qualité (le même que le curriculum vitae)

*Rédigée avec une police de caractère sobre et dans un français impeccable.

*Variée, avec des phrases courtes,

des qualificatifs évocateurs

*Signée à l'encre, au-dessus de mon nom

adresse complète, numéro de téléphone

*Imprimée d'un seul côté

Est-ce une perte de temps de rédiger une lettre de présentation?

Il est faux de croire que c'est une perte de temps de rédiger une lettre de présentation. La lettre de présentation doit mettre en valeur ma personnalité. Mon but est de me distinguer, de me faire valoir et d'obtenir un rendez-vous pour une entrevue. Elle doit clairement démontrer que mon profil correspond aux exigences de l'employeur et que celui-ci correspond également aux miennes.

Bureau de Warwick

204-D St-Louis Warwick (Qc) J0A 1M0 Tél. 819 358-9838 *(888)524-4446 Téléc. 819 358-9840

Courriel: infocje@cablovision.com







CIRCUITS POUR LE MONT GLEASON

Il n'est pas nécessaire d'être membre de MUNICAR.

MARS 2010 : Mardi le 2 et lundi le 8 mars. Arrivée au Mont Gleason à 10h00 et départ à 16h00.

Le coût est de 2,00\$ par déplacement.

Il en coûte 4,00\$ pour un aller/retour. Vous n'avez qu'à vous rendre au lieu d'embarquement et vous n'avez pas à réserver.

	EMBARQUEMENT	LIEU
St-Samuel	8h30	Église
Ste-Clotilde	9h00	Église
St-Albert	9h15	Église
Ste-Séraphine	9h30	Église
Ste-Élizabeth-de-Warwick	9h45	Église

Pour les utilisateurs du service de MUNICAR lors des journées identifiées, le Mont Gleason participe activement en octroyant un rabais.

Pour les adultes, il en coûtera 21\$ au lieu de 30\$

Pour les étudiants, il en coûtera 18\$ au lieu de 26\$.

Pour celles et ceux qui bénéficient d'un transport le matin et qui devront utiliser MUNICAR pour le retour, vous devez arriver pour 10h00 au Mont Gleason afin de recevoir votre billet et obtenir le rabais.



Journée gratuite à la Station du Mont Gleason

Le dimanche 14 mars 2010, la Station du Mont Gleason de Tingwick, en collaboration avec la MRC d'Arthabaska, est heureuse d'inviter gratuitement les résidants de la MRC d'Arthabaska pour une expérience unique à la montagne. Pour cette journée, les billets de remontées et l'accès aux sentiers de raquettes seront sans frais avec une preuve de résidence*.

Le chalet au sommet de la montagne sera ouvert de 10 h 30 à 15 h 30.

Préparez-vous pour une belle journée, on vous attend!

Possibilité de louer ski, snow, raquettes et télémark à la boutique de location.

Pour information: info@montgleason.qc.ca ou 819 359-2301

École de ski: 819 359-2304

Boutique de location: 819 359-3256





*Preuves de résidence obligatoire

Adulte : deux preuves de résidence (permis de conduire et certificat d'assurance automobile)

Enfant : certificat de naissance ou carte étudiante

Message de prévention - Brûlage printanier

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

Plusieurs résidants profitent de cette période pour faire le grand ménage de leur terrain. Ils font brûler l'herbe sèche, les amas de branches ou les tas de feuilles mortes. Ces activités vous sont familières? **Avant d'allumer, lisez ce qui suit...**

Le vent est votre principal ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin.

En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt.

 $\ \ \Box$ Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu. $\ \Box$ S'il est possible de faire un feu:

. 11	1 - C	1		1 ! 4	12	1		1.
allumer	ie ieu	uans	un ei	Idron	degage.	Sur Soi	mmera	L

☐ éviter de brûler lors de grands vents;

□ avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.

Janvier 2008



Message de prévention à l'intention des quadistes

Les quadistes sont de plus en plus nombreux dans les zones rurales et périurbaines. Aussi, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) désire sensibiliser cette clientèle aux risques d'incendie de forêt.

Une cigarette peut laisser des traces un silencieux aussi!

Vous voulez fumer?

□Immobilisez-vous sur une surface dégagée.

□Éteignez bien votre cigarette avant de reprendre vos activités. Rappelons l'article 138 de la Loi sur les forêts:

« Du 1_{er} avril au 15 novembre, il est interdit de fumer en forêt ou à proximité de celle-ci dans l'exécution d'un travail ou au cours d'un déplacement, à moins que ce ne soit dans un bâtiment ou un véhicule fermé. »

Assurez-vous du bon état du silencieux de votre VTT. Nettoyez-le régulièrement; l'accumulation de broussailles peut, dans certains cas, provoquer une surchauffe et amorcer un foyer d'incendie.

Un quadiste averti...

⊈éteint le n	noteur lors	s d'un a	arrêt pro	longé:

s'assure d'avoir en sa possession un extincteur (1 kg de classe ABC);

s'informe du danger d'incendie et, lorsque celui-ci est élevé, emprunte les sentiers existants (sur sol minéral);

□qui fait un feu de camp : □choisit un endroit dégagé, □le fait de petite dimension, □assure une surveillance constante, □prend le temps de l'éteindre avant de quitter les lieux.

Au printemps, il faut être très prudents!

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable. Méfiez-vous des apparences! Le temps frais et la présence de neige dans certains secteurs ne constituent en rien une protection contre la négligence!

BUREAU MUNICIPAL : 140, rue de l'Église Téléphone 819 353-1242 internet : www.saint-samuel.ca

Saint-Samuel G0Z 1G0 Télécopieur 819 353-1499 courriel : info@saint-samuel.ca

HEURES D'OUVERTURES : Lundi, mercredi et jeudi de 8H30 à 15H30

MEMBRES DU CONSEIL : René Mongrain, maire 353-1206

Denis Lampron, conseiller 353-1610 Laurent Ratté, conseiller 353-9232 Grégoire Bergeron, conseiller 353-2203 Bianca Béliveau, conseiller 353-1793 Éric Rouleau, conseiller 225-4097 René Bergeron, conseiller 353-2535

Suzie Constant directrice générale et location du centre Courriel : <u>info@saint-samuel.ca</u>

Diane Beauchesne inspectrice en bâtiment Courriel : <u>permis@saint-samuel.ca</u>

Jean-Noël Houle inspecteur en voirie 353-1373 ou 795-5036

Marc Paquet responsable du centre Le Samuelois 819 353-1508

SPAA plainte de chien, perdu un chien, chien errant tél: 758-4444

Comité de l'Âge d'Or :Réal Gendron, président225-8412Comité des axes de la pastorale :Gilles Lapointe, prêtre353-2205Centre de service à la communauté:Anny Constant, présidente225-8029

<u>Chorale</u>: Colette Bergeron 353-2918

Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)

Laurent Ratté, président et conseiller 353-9232

Corporation de développement de Saint-Samuel (CDSS) : Denis Lampron 353-1610

<u>École</u>: Claudia Doucet 336-3923

<u>Fabrique et Marguilliers</u>: Antoinette Bergeron, présidente 353-2201

<u>Comité des loisirs</u>: Maxime Arseneault 353-1455

Femmes Moose: Armande Denoncourt 353-2557

<u>Hommes Moose</u>: Gérard Doucet 350-8779

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

143, rue de l'Église 819 353-2642 Responsable : Érick Bergeron 353-2438

Les mercredis de 18H30 à 20H30 Le premier samedi du mois 10h00 à 11h30

 Service incendie
 911
 Bureau de poste
 353-2280

 Urgence
 911
 Garderie
 353-1863

 Info Santé
 811
 École Centrale
 353-2378

 Police
 752-4545
 Presbytère
 353-2205

 Ambulance
 758-1596
 Municar
 758-6868